

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

2022/2023

VINAY - SAINT ROMANS

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

L'école de musique intercommunale est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique.

Ses missions centrales sont l'enseignement et l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, l'accompagnement et l'approfondissement de pratiques continuées.

Elle permet, en priorité, aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, de soutenir le développement des pratiques amateurs par divers moyens dans et hors les murs.

Cela passe par :

- ♪ Un cursus d'enseignement en conformité avec le schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et du schéma départemental des enseignements artistiques du conseil général de l'Isère.
- ♪ Une collaboration avec les établissements d'enseignement général de l'Éducation Nationale (interventions en milieu scolaire) des partenariats pédagogiques et artistiques avec des associations musicales, des services municipaux, des associations ou organismes à caractères social, éducatif et culturel.
- ♪ Une réflexion en réseau et des actions avec les autres écoles de musiques sur le territoire de St Marcellin Vercors Isère
- ♪ Un lien constant avec les institutions départementales et les autres établissements artistiques du département et des départements limitrophes

Les enseignements sont organisés selon des cursus, comportant un cours individuel d'instrument (au choix de l'élève), un cours de musique global, et au minimum une pratique collective.

CYCLE DE DECOUVERTE- pour les 4-5-6 ans

A l'école de musique intercommunale, le **cycle de découverte** s'adresse aux élèves de 4 à 6 ans – de MS au CP. Il comporte l'éveil musical, et l'initiation musicale par l'instrument.

Conçu comme la première étape d'un apprentissage ouvert au plus grand nombre, le cycle de découverte concerne les enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle et en CP.

L'objectif de ce cycle est de développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales, et de mettre en oeuvre les premières bases de la pratique artistique.

L'EVEIL MS-GS

Le cours d'éveil permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace. La notion de jeu est omniprésente. L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations.

JOURS ET HORAIRES

Mercredi 11h/11h45 ou 14h-14h45 à Vinay, lundi 17h15-18h00 à St Romans

Initiation musicale par l'instrument

Elle concerne les élèves en classe de **CP** et se déroule sur le site de Vinay.

Les enfants de CP inscrits sur le site de St Romans poursuivent l'éveil avec les élèves de GS ou peuvent suivre l'initiation musicale sur le site de Vinay.

L'objectif est de permettre à ces jeunes élèves de 6 ans de s'initier aux bases musicales à travers la découverte par la pratique d'un instrument proposé à l'enseignement dans l'établissement : clarinette, flûte traversière, saxophone, cor, percussions, trompette, trombone/tuba.

Dans ces cours, les élèves, en s'appropriant peu à peu l'instrument, acquièrent différentes notions : la pulsation, le développement de l'audition intérieure, le ressenti des rythmes binaires et ternaires, les premières notions de lecture et d'écriture de la musique.

Des groupes de 3 élèves pourront s'initier à la musique à travers les différents instruments durant une séance hebdomadaire de 45 mn sur une période de 6-7 semaines

- Période 1 : du 19 septembre au 22 octobre
- Période 2 : du 7 novembre au 17 décembre
- Période 3 : du 3 janvier au 4 février
- Période 4 : du 20 février au 8 avril
- Période 5 : du 24 avril au 24 juin

Bois, cor et percussions : le mercredi de 14h45 à 15h30, trompette le lundi de 17h15 à 18h00, tuba et trombone le samedi de 10h à 10h45.

TARIF

PACK 3



Site de Vinay – dès 7 ans (CE1)

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30. Au plus tard à partir de la 3^{ème} année s'ajoute la pratique instrumentale collective d'1h.

Cycle 1	En 1ère année		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	
	30 mn	1h30	
	à partir de la 2ème année, 3^{ème} au plus tard		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
	30 mn	1h30	1h

Cycle 2	A partir de la 5ème année (1ère année du cycle 2)		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
	45 mn	1h45	1h

Les instruments enseignés et les professeurs :

Batterie-percussions : Pascal RIFFARD
 Clarinette : Anne THEVENON BERTHAUDIN
 Flûte traversière : Magali COUTET, Armelle EFFANTIN
 Saxophone : Régis AGERON
 Trompette : David BIGRE
 Cor d'harmonie : Anne-Sophie MOYROUD
 Trombone – tuba : Bruno VINIT
 Piano : Cécile PUTOUD

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles, les enfants du territoire sont prioritaires.

L'horaire du cours d'instrument sera fixé lors des réunions de rentrée début septembre.

Le cours de musique global

A partir du CE1, les enfants sont accueillis dans un cours de musique global, comportant pratique et théorie, et suivent le cours individuel d'instrument qu'ils ont choisi.

Horaires du cours de musique global en cycle 1 :

1C1 (1^{ère} année) : mercredi 9h30/11h00 ou 10h15/11h45
 1C2 (2^{ème} année) : mercredi 10h15/11h45 ou 9h30/11h00
 1C3 (3^{ème} année) : mardi 17h30/19h00
 1C4 (4^{ème} année) : mardi 18h15/20h00

Horaires du cours de musique global en cycle 2 :

2C1 (5^{ème} année) : lundi 17h30/19h15
 2C2 (6^{ème} année) : lundi 17h30/19h15
 2C3 (7^{ème} année) : lundi 17h30/19h15

Un cours de musique global à destination des adultes et ados débutants a lieu le mardi de 19h15 à 20h15.

Les pratiques collectives

Les élèves de cycle intègrent un ensemble au plus tard à partir de la 3^{ème} année de pratique. Les ensembles sont listés ci-dessous et mentionnent le nom du professeur encadrant ainsi que le jour et l'horaire de l'ensemble. Les élèves seront inscrits dans les ensembles par leurs professeurs, et en fonction de leur parcours d'apprentissage dans l'école.

Ensemble instrumental 1	Elèves cycle 1	Pascal Riffard	Jeudi 17h30/18h30
Ensemble de cuivres	Elèves cycle 1&2	Anne-Sophie Moyroud	Mercredi horaire à confirmer
Orchestre 2	Elèves cycle 2	Régis Ageron	Vendredi 17h30/19h00
Sax&Flûtes	Elèves cycle 1 et 2	Régis Ageron – Magali Coutet	Par sessions
Clariflûtes	Elèves cycle 1&2	Anne Thévenon	Jour et horaire à déterminer
Polyrythmie	Elèves cycle 1 & 2	Pascal Riffard	Samedi 11h15-12h00
Big Band	Elèves fin cycle 2	Régis Ageron	Vendredi 19h/20h30

TARIF

PACK 1



Site de St Romans – dès 7 ans (CE1)

à dominante musiques actuelles

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

En 1^{ère} année et 2^{ème} année, les élèves abordent les notions essentielles pour l'apprentissage de la musique, au sein du « Labo musique » en 1^{ère} année le mercredi de 13h30 à 14h15, en 2^{ème} année de 15h à 15h45. Durant tout son parcours en cycle 1, le chœur d'enfants permet à l'élève d'assoir à travers la voix, les compétences essentielles du futur musicien.

Cycle 1	En 1^{ère} et 2^{ème} année		
	Cours d'instrument	Labo et chœur	
	30 mn	1h30	
	en 3^{ème} et 4^{ème} année		
	Cours d'instrument	Chœur	Atelier
	30 mn	0h45	1h

Cycle 2	A partir de la 5^{ème} année (1^{ère} année du cycle 2)		
	Cours d'instrument	Atelier	Modules
	45 mn	1h	1h

Le chœur d'enfants du mercredi à 14h15 est également ouvert aux extérieurs, pour les enfants de 7 à 11 ans.

A partir de la 3^{ème} année, les élèves poursuivent l'apprentissage de l'instrument en cours individuel et leur formation globale au sein du chœur d'enfants, et approfondissent les notions dans les ateliers de pratique collective.

A noter : à partir du cycle 2, la participation au chœur d'enfants devient facultative.

En cycle 2, l'apprentissage des notions théoriques s'effectue dans les ateliers et dans les modules.

Les instruments enseignés :

Batterie : Amaury PASTORELLI & Michaël PASTORELLI

Guitare basse, guitare électrique, guitare classique et folk : Christophe MANNARELLI

Piano : Christelle HEBERT

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles ; les enfants du territoire sont prioritaires.

Les jours et horaires

Chœur d'enfants pour tous les élèves de cycle 1 : le mercredi de 14h15 à 15h00

1C1 (1^{ère} année) : Labo musique et chœur : mercredi 13h30/15h00
1C2 (2^{ème} année) : Labo musique 2 et chœur : mercredi 14h15/15h45

A partir de la 3^{ème} année :

Les enseignements théoriques fondamentaux sont abordés dans les ateliers collectifs dans lesquels les élèves sont répartis par leur professeur d'instrument, et dans les modules le samedi de 10h à 10h45 et/ou le jeudi de 18h30 à 19h15. Dans ces groupes, les éléments pratiques et théoriques de la musique sont enseignés et permettent à chaque élève d'accéder progressivement à l'autonomie.

Symphozik accueille les élèves sur proposition des professeurs. C'est un ensemble éclectique d'une vingtaine de musiciens, qui explore les répertoires actuels dans une démarche orchestrale.

Polyvocal accueille les ados et les adultes pour apprendre les bases musicales en chantant en collectif ; les notions musicales fondamentales y sont abordées dans la pratique et des bases de technique vocale en collectif y sont enseignées. Cet atelier est ouvert aux extérieurs.

Tous les élèves de l'école, en cycle 1 à partir de 1C3 (3^{ème} année), cycle 2 ou en parcours personnalisé, s'inscrivent donc à l'un des ensembles listés ci-dessous :

Ensembles	Pour qui ?	Quand ?
Jam impro – Christophe Mannarelli	Tous les élèves de cycle 2	Lundi 20h30-21h30
Polyvocal – Viviane Gégout	Ados-adultes débutants	Lundi ou jeudi 19h-20h15
Symphozik	Elèves ciblés	Samedi 13h30-15h
Compo-arrangements – Christophe Mannarelli	Tous les élèves de cycle 2	Samedi matin
Musacs - Michaël Pastorelli	Elèves à partir de la 3 ^{ème} année	Jeudi fin de journée
Textures - Groupes Amaury Pastorelli	Elèves à partir de la 3 ^{ème} année	Fin de journée et mercredi - jours à définir

TARIF

PACK 1



L'accueil des adultes à l'école de musique intercommunale

L'école de musique intercommunale est un lieu d'enseignement spécialisé de la musique. Ses missions centrales sont l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, l'accompagnement et l'approfondissement de pratiques continuées.

L'école de musique a organisé ses enseignements conformément au schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture.

Les élèves adultes sont inscrits pour 3 ans en parcours personnalisé et construisent leur parcours - dont la pratique collective est un maillon essentiel - avec leur professeur d'instrument. Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils sont inscrits en Hors Coursus et bénéficient de 30 mn de cours d'instrument, ou en perfectionnement, et la durée du cours passe à 45 mn. A l'issue des 3 ans, un point est effectué avec l'élève pour envisager une prolongation de son parcours dans l'établissement.

Les adultes sont admis dans les cours, sur les 2 sites, **sous réserve de places disponibles**, dans les disciplines instrumentales enseignées à l'école :

Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone

Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba

Percussions-batterie

Piano

Guitares : électrique, basse, classique et folk

Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils intègrent certains ensembles :

- Le big band à Vinay : fin 2nd cycle
- L'orchestre 2 à Vinay
- Symphozik à St Romans : 2nd cycle
- Les groupes ou ateliers collectifs – 2 sites

La pratique collective est indissociable du cours individuel d'instrument, et chaque élève adulte est inscrit dans une pratique d'ensemble.

Un conventionnement est possible dans certaines conditions et avec certains ensembles extérieurs à l'école de musique pour valider la pratique d'ensemble.

Un cours de musique global à destination des adultes et ados débutants a lieu le mardi de 19h15 à 20h15 sur le site de Vinay.

TARIF

PACK 2



Le chœur d'enfants intercommunal

Il est constitué de 3 chœurs et accueille les enfants de 7 à 11 ans.

Il est possible de s'inscrire uniquement au chœur d'enfants, pour 28€.

Dans ces chœurs, les enfants acquièrent des connaissances liées à la détente corporelle, à la gestion du souffle, apprennent peu à peu à maîtriser leur voix, développent leur oreille, acquièrent des connaissances pratiques et théoriques de la musique, et surtout, jouent et chantent avec plaisir tous ensemble.

Chaque année, les jeunes choristes réalisent un projet artistique qui les mène sur les planches du Diapason pour un spectacle vocal.

- ♪ Le chœur du mardi répète de 18h15 à 19h00, il est dirigé par Julie Le Guéanff et accompagné au piano par Claire Teisseire
- ♪ Le chœur du mercredi répète de 10h15 à 11h00, il est dirigé par Julie Le Guéanff et accompagné au piano par Cécile Putoud
- ♪ Le chœur de St Romans répète le mercredi de 14h15 à 15h00, il est dirigé par Julie Le Guéanff et accompagné au piano par Cécile Putoud
- ♪ Le chœur d'ados de Vinay répète le lundi de 18h15 à 19h15, il est dirigé par Julie Le Guéanff et accompagné au piano par Claire Teisseire

Nos tarifs

Un droit d'inscription unique de 28€ pour tous est appliqué. Il est compris dans les packs.

Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2 **	Pack 3***
0-350	143€	121,55€	76€
351-600	169€	145,65€	90€
601-900	196€	166,60€	104€
901-1200	221€	187,85€	119€
1201-1500	247€	209,95€	133€
1501-1800	275€	233,75€	147€
>1801	308,24€	262,11€	165,24€

Location d'instrument : tarif unique 80€/année

Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-1200	264€	227,40€	141€
>1200	379€	322,15€	203€

Location d'instrument : tarif unique 100€/année

* le Pack 1 comprend le cours d'instrument, le cours de musique global-labo-chœur d'enfants et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

** le Pack 2 comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2nd cycle)

*** le Pack 3 concerne l'éveil, Polyvocal, l'apprentissage d'un second instrument, ajouté aux packs 1 ou 2

Droit d'inscription de 28€ seul pour :
Les élèves inscrits uniquement au chœur d'enfants
Les élèves inscrits uniquement au big band
Les élèves inscrits en pratique collective seule

Location d'instrument

L'élève reçoit un instrument révisé et le restitue révisé par un professionnel, facture à l'appui. Il veillera au bon entretien de son instrument. Une attestation d'assurance devra être fournie au moment du prêt.

Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2^{ème} enfant / 40% à partir du 3^{ème} enfant.

Reprise des cours la semaine du 12 septembre 2022

Reprise des ensembles à Vinay la semaine du 19 septembre, à St Romans la semaine du 26 septembre

Arrêt des cours réguliers le 25 juin 2023

Les cours du lundi 29 mai sont reportés au lundi 26 juin 2023

Les cours des vendredi 19 et samedi 20 mai sont reportés au vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet 2023

Portes ouvertes :

à St Romans le samedi 3 septembre de 9h30 à 12h00

à Vinay le mercredi 8 septembre de 16h à 18h30

Rencontres avec les professeurs

	Disciplines enseignées	Rencontres avec les professeurs	lieu
AGERON Régis	Saxophone, Orchestre, big band	mercredi 7 septembre 14h/18h, jeudi 8 septembre 17h/19h	Vinay
BIGRE David	Trompette	Lundi 5 septembre 16h/19h	Vinay
TEISSEIRE Claire	Cours de musique global enfants, ados, adultes	lundi 5 et mardi 6 septembre 17h/19h	Vinay
LE GUENANFF Julie	Cours de musique global enfants, ados, adultes	lundi 5 et mardi 6 septembre, 17h/19h, mercredi 7 10h/12h	Vinay
PUTOUD Cécile	Cours de musique global enfants, ados, adultes	Lundi 5 septembre 17h/19h, mercredi 7 10h/12h	Vinay
EFFANTIN Armelle	Flûte traversière	jeudi 8 septembre 17h/19h	Vinay
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	mardi 6 septembre 17h/19h, mercredi 7 septembre 14h/18h, jeudi 8 septembre 17h/19h	Vinay
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
GEGOUT Viviane	Polyvocal	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
HEBERT Christelle	Piano, Boite à outils musicaux, Symphozik	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
LE GUENANFF Julie	Labo musique, chœur d'enfants	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
MANNARELLI Christophe	Guitares, ateliers collectifs, Symphozik	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
MOYROUD Anne-Sophie	Cor, ensemble de cuivres	Mercredi 7 septembre 14h/18h	Vinay
PASTORELLI Amaury	Batterie, ateliers collectifs, labo musique	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
PASTORELLI Michael	Batterie, ateliers collectifs	Samedi 3 septembre 9h30/12h	St Romans
PUTOUD Cécile	Piano	mercredi 8 septembre 14h/18h, lundi 5 septembre 17h/19h	Vinay
RIFFARD Pascal	Batterie, percussions, ensemble instrumental 1er cycle	mardi 6 septembre 17h/19h, mercredi 7 septembre 17h/18h, jeudi 8 septembre 17h/19h	Vinay
THEVENON Anne	Clarinettes, ensemble clariflûtes	mardi 6 septembre 17h/19h, mercredi 7 septembre 14h/18h, jeudi 8 septembre 17h/19h	Vinay
VINIT Bruno	Trombone	Mardi 6 septembre 17h/19h	Vinay

Nous contacter

Ecole de musique intercommunale
 Saint-Marcellin Vercors Isère communauté
 04.76.36.69.78

Merci de laisser vos messages à : ecoledemusique@smvic.fr